SE CONCERTER POUR…

Partager le territoire

Guide du bien vivre ensemble

Communauté de communes du Pays de Questembert	10 communes 6 444 habitants	Région Bretagne Morbihan 56

Le Canton du Pays de Questembert est composé de plus de 227 exploitations professionnelles à dominante laitière. Les élus et les habitants ont vu la population augmenter tous les ans de 2, 4 % par an depuis 1999. Cette aspiration à un meilleur cadre de vie qu'est la campagne n'est pas sans conséquence pour les agriculteurs qui utilisent pour leurs activités les espaces convoités pour des activités récréatives, de loisirs… Il arrive que leurs intérêts et leurs sensibilités s'opposent, ce qui donne lieu à des conflits suite à des revendications légitimes. Les adhérents du GVA ont constaté depuis longtemps la nécessité de créer des liens avec la population locale de plus en plus déconnectée du monde rural d'aujourd'hui.

Contact :

Chambre d'Agriculture du Morbihan

Astrid VANDERHECHT
02.97.51.53.82

Objet de la concertation

Le Canton de Questembert est proche de zones urbaines et littorales importantes et subit de fortes mutations depuis quelques années.
Le territoire est essentiellement dominé par l'activité agricole, qui se diversifie de plus en plus avec de nouvelles activités et l'arrivée de nouvelles populations.
Les relations entre les différents usagers de l'espace sont de plus en plus conflictuelles ce qui met la dynamique du canton en péril.
La communauté de communes a enclenché un processus de concertation pour élaborer un guide pour bien vivre ensemble entre les différents usagers du territoire et ce avec l'ensemble des acteurs concernés.

Enjeux, objectifs, place de l'agriculture

- Construire un projet en faveur d'une meilleure cohabitation afin de créer le dialogue et concilier les points de vue de chacun.
- Concilier la logique de :

  - l'éleveur qui voit dans l'espace rural une source de fourrage pour le troupeau

  - celle du Président qui veut voir préserver ses lieux de promenade, son cadre de vie ou les paysages de son enfance

  - celle de l'élu qui peut considérer le territoire comme un espace de création d'activités et d'emplois
- Ouvrir l'agriculture au reste du territoire et diminuer voire prévenir les conflits d'usage.

Valeur ajoutée de la concertation

- Permet la prise en compte des avis de tous les acteurs qui coexistent sur le territoire.
- Le guide est légitime sur son territoire et son appropriation finale en est facilitée.
- A permis d'amener plus loin le projet en créant un guide plus élaboré par rapport à l'objectif de départ.

Facteurs de réussite Freins

FACTEURS DE REUSSITE

- Un projet positionné sur des objectifs clairs et partagés dès le départ.
- Un thème fédérateur entre les acteurs, répondant aux attentes des uns et des autres.

FREINS

- Un investissement en temps pour s'entendre sur les termes à utiliser.
- Le point de vue de certains acteurs sur les questions environnementales a tendu les échanges au risque d'éclatement.
- Il y a une difficulté à impliquer des acteurs qui se sentent éloignés des problématiques travaillées (notaires, agences immobilières …).

Le jeu des acteurs

- La Communauté de Communes de Questembert (élus et techniciens)
- La Chambre d'Agriculture
- Le GVA
- Les agriculteurs
- Les chasseurs
- Les pêcheurs
- Les randonneurs
- L'Office de Tourisme
- Les associations locales d'environnement

Organisation des acteurs

- Réunions globales – étapes 1/2/3/4/5/6 -> tous les acteurs :

  - Réaliser le guide de "A à Z", contenu et forme.

  - Faire vivre le guide.

Processus de la concertation

- Un processus de concertation nouveau pour le GVA mais celui-ci était déjà engagé au préalable via un diagnostic participatif à l'échelle de la Communauté de Communes.
- Une concertation forte et innovante dans la manière de mélanger les acteurs et de prendre en compte l'avis de tous.
- Des règles de fonctionnement du groupe validées par tous :

  - "on laisse sa casquette au vestiaire", on est tous acteurs du territoire, il n'y a pas de réflexions idiotes, tout le monde a des idées intéressantes, s'écoute mutuellement et parle avec un langage clair, les débats restent confidentiels, il n'y a pas de jugement, on adopte une attitude active et participative, il n'y a pas d'aparté sans partage.

ETAPES

1. Hiver 2003 : travail préalable sur le langage afin de se "mettre d'accord" sur les termes tels que "pollution", "territoire rural"…
2. Début 2004 : travail de fond sur les droits et devoirs de chaque individu ou groupe d'acteurs.
3. Fin 2004 : montage financier : suite à un échec d'appel à projet, les acteurs ont mobilisé leurs réseaux pour obtenir des subventions via le Conseil Général du Morbihan, la Fédération de Chasse et de Pêche, le Crédit Agricole local, la Chambre d'Agriculture et la Communauté de Communes.
4. En parallèle durant l'année 2004 : recherche d'agence de communication : composition d'un jury d'acteurs pour le choix de l'agence de communication en charge de la réalisation du guide.
5. Juin 2005 : réalisation finale et distribution aux habitants du guide.
6. 2006 et + : promotion et animation auprès des scolaires avec la Communauté de Communes et les agriculteurs.

RESULTATS ET IMPACTS SUR LA GESTION DE L'ESPACE

Objectif(s) réalisé(s) ? Impact sur la question "agriculture et gestion de l'espace".

- Réalisation finale d'un document exprimant les droits et les devoirs des usagers du territoire élaboré par toutes les personnes concernées.
- Cette démarche a abouti à un outil qui croise les regards des acteurs pour que tous trouvent leur place dans le territoire au milieu de toutes les autres activités.

Autres Partenaires
Chambres d'Agriculture de la Manche et du Calvados
Conseil Régional de Basse-Normandie
Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE) de la Manche
Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin
AFIP Normandie (Association normande de Formation et d'Information des Paysans et des ruraux)
CREAN (Carrefour Rural Européen des Acteurs Normands)